

BAREME DES HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Tarifs entendus toutes taxes comprises



HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

GESTION COURANTE & ASSURANCE LOYERS IMPAYES		
Sur les encaissements - gestion biens non meublés, locaux professionnels et commerciaux	T.T.C.	7,20%
Sur les encaissements - gestion biens meublés et stationnements	T.T.C.	8,40%
Assurance loyers impayés	T.T.C.	2,50%
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS		
Frais de support / trimestre	T.T.C.	10,00 €
Frais pour l'état préparatoire à la déclaration fiscale	T.T.C.	59,00 €
Supplément pour acompte mensuel (sur les encaissements)	T.T.C.	1,20%
REPRESENTATION, TRAVAUX ET PROCEDURES		
Gestion de sinistres, commission de conciliation, représentation du mandant, cloture et transfert de mandat suivi travaux sans responsabilité de maîtrise d'œuvre, contentieux hors assurance loyer impayé	l'heure T.T.C.	120,00 €
BAUX SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI N°89-469 du 6 JUILLET 1989		
<i>Honoraires facturés au propriétaire à minima équivalent à ceux incombant au locataire, montants TTC au taux de TVA 20% susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale</i>		
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail zone tendue loi ALUR	/m2	10,00 €
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail zone non tendue loi ALUR	/m2	8,00 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	/m2	3,00 €
Honoraires d'entremise et de négociation	/m2	3,00 €
BAUX STATIONNEMENTS - CODE CIVIL		
Honoraires de location et rédaction correspondant à 2 mois de loyer hors charges	T.T.C.	
BAUX NON SOUMIS A LA LOI N°89-469 du 6 JUILLET 1989		
Honoraires de location et rédaction - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	12,00%
honoraires de réalisation de l'état des lieux	/m2	3,00 €
BAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS & DEROGATOIRES		
Rédaction du bail - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	6,00%
Honoraires de location - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	6,00%
Renouvellement - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	6,00%
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (avec un minimum de 120 euros TTC)	/m2	3,00 €
DIVERS		
Etat des Risques et Pollutions - ERRIAL	T.T.C.	25,00 €
Commande et constitution du dossier de diagnostic technique obligatoire	T.T.C.	29,00 €

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

BAUX SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI N°89-469 du 6 JUILLET 1989		
<i>Honoraires facturés au propriétaire à minima équivalent à ceux incombant au locataire, montants TTC au taux de TVA 20% susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale</i>		
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail zone tendue loi ALUR	/m2	10,00 €
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail zone non tendue loi ALUR	/m2	8,00 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	/m2	3,00 €
Avenant - montant TTC	T.T.C.	150,00 €
BAUX STATIONNEMENTS - CODE CIVIL		
Honoraires de location et rédaction correspondant à 2 mois de loyer hors charges	T.T.C.	
BAUX NON SOUMIS A LA LOI N°89-469 du 6 JUILLET 1989		
Honoraires de location et rédaction - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	12,00%
honoraires de réalisation de l'état des lieux	/m2	3,00 €
BAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS & DEROGATOIRES		
Rédaction du bail - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	6,00%
Honoraires de location - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	6,00%
Renouvellement - sur le montant hors charges du loyer annuel	T.T.C.	6,00%
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (avec un minimum de 120 euros TTC)	/m2	3,00 €

Pour information

LES HONORAIRES ET FRAIS DE GESTION SONT ENTIEREMENT DEDUCTIBLES DES REVENUS FONCIERS